

# CONVOCAATION – ORDRE DU JOUR

## CONSEIL MUNICIPAL



Aytré, le jeudi 13 mars 2025

Mesdames les élues, messieurs les élus,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le :

**Jeudi 27 mars 2025 à 19h30**  
**En salle Gaston Balande**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour :

### **DIRECTION GÉNÉRALE - COORDINATION – M. LE MAIRE**

1. Déclaration d'infructuosité d'un cinquième contrat de Délégation de Service Public pour l'attribution de la sous-traitance d'exploitation liée à l'occupation de la plage naturelle de Platin – Godechaud
2. Actualisation des tarifs municipaux des activités d'exploitation commerciales sur le littoral
3. Présentation des décisions du Maire
4. Autorisation de signature d'une convention financière portant subvention d'équipement de la part du CCAS à la Ville d'Aytré

### **AFFAIRES GÉNÉRALES, MOYENS GÉNÉRAUX – N. NIVAUT**

5. Approbation du Compte de Gestion pour le Budget Principal Mairie
6. Approbation du Compte de Gestion pour le Budget annexe Les Grands Prés
7. Approbation du Compte de Gestion pour le Budget annexe Photovoltaïque
8. Election du ou de la président(e) de séance : vote des Comptes Administratifs (CA)
9. Vote du Compte Administratif pour le Budget principal Mairie
10. Vote du Compte Administratif pour le Budget annexe Les Grands Prés
11. Vote du Compte Administratif pour le Budget annexe Photovoltaïque
12. Budget Primitif principal : affectation du résultat
13. Budget Primitif principal : vote des taux communaux d'imposition
14. Budget Primitif principal : vote des attributions de subventions aux associations et autres
15. Budget Primitif principal : vote du budget principal Mairie
16. Budget Primitif annexe « Les Grands Prés » : affectation du résultat
17. Budget Primitif annexe « Les Grands Prés » : vote du budget
18. Budget Primitif annexe « Photovoltaïque » : affectation du résultat
19. Budget Primitif annexe « Photovoltaïque » : vote du Budget
20. Création de 2 postes d'agents de maîtrise au titre de la promotion interne (pôle Education)
21. Recrutement et rémunération de 7 vacataires pour la rédaction d'articles et la réalisation de photographies

### **DÉPLACEMENTS URBAINS – P. ROBIN**

22. Remise en état du chemin de Ronflac entre Aytré et La Jarne par la signature d'une convention de groupement de commandes
23. Révision de la tarification de l'occupation non commerciale du domaine public

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, mesdames les élues, messieurs les élus, à l'assurance de mes sentiments distingués.



**Tony LOISEL**  
Maire

Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX  
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr

Ville d'Aytré

aytre.fr